



N° 48/2023

AUX ASSOCIATIONS MEMBRES DE L'UEFA

À l'attention
du Président ou de la Présidente
et du Secrétaire général ou de la Secrétaire générale

Votre référence	Votre communication du	Notre référence rig/vve/sein	Date 21 août 2023
-----------------	------------------------	---------------------------------	----------------------

Nouveau concept de formation en matière de lutte contre le truchage de matches et contre le dopage pour les compétitions juniors de l'UEFA à partir de 2023/24

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous faire part du nouveau concept de formation en matière de lutte contre le truchage de matches et contre le dopage, qui sera introduit à partir de la saison 2023/24 dans les compétitions juniors de l'UEFA suivantes :

- Championnat d'Europe des moins de 17 ans de l'UEFA
- Championnat d'Europe féminin des moins de 17 ans de l'UEFA
- Championnat d'Europe des moins de 19 ans de l'UEFA
- Championnat d'Europe féminin des moins de 19 ans de l'UEFA
- Championnat d'Europe de futsal des moins de 19 ans de l'UEFA¹

Concept actuel

Jusqu'à la fin de la saison 2022/23, les équipes disputant les compétitions des M17/M17F et des M19/M19F de l'UEFA ont généralement assisté à des séances sur le thème de la lutte contre le truchage de matches lors des minitournois des deux premiers tours de chaque compétition. Celles-ci étaient organisées par la personne responsable de l'intégrité de l'association nationale organisatrice. En outre, l'UEFA organisait une séance consacrée aux questions d'intégrité en lien avec la lutte contre le dopage et contre le truchage de matches pour toutes les équipes participant à la phase finale de chaque compétition.

Nouveau concept à partir de 2023/24

À partir de la saison 2023/24, chaque équipe disputant une compétition de football des M17/M17F ou des M19/M19F de l'UEFA devra participer à des séances en présentiel sur la lutte contre le truchage de matches et contre le dopage organisées par son association nationale (AN) avant son premier match de la compétition. De plus, après évaluation des risques, il a été décidé que chaque équipe de futsal des M19 devra participer à une séance en présentiel sur la lutte contre le dopage organisée par son AN.

¹ Lutte contre le dopage uniquement.

Conformément à l'objectif de l'UEFA de responsabiliser au maximum ses AN, l'organisation et la réalisation de ces séances seront entièrement déléguées aux AN des équipes participantes, sous la supervision de l'UEFA. L'UEFA n'organisera aucune séance sur le thème de la lutte contre le trucage de matches ou contre le dopage pendant les phases finales.

Le nouveau concept vise à garantir que toutes les équipes participantes bénéficient de séances adaptées au contexte local et données dans leur langue maternelle par des formateurs qualifiés désignés par leur propre AN. De plus, ce nouveau concept réduira au minimum les chevauchements et les répétitions, de sorte qu'aucune équipe ne suive des séances sur le même thème plus d'une fois au cours de la saison.

Les unités de l'UEFA chargées de la lutte contre le trucage de matches et contre le dopage contacteront en temps utile la personne responsable de ces questions au sein de chaque AN pour lui fournir des conseils et un soutien plus spécifiques, afin de garantir le bon déroulement des séances pour toutes les équipes. Nous encourageons vivement les AN à utiliser les fonds HatTrick destinés à l'intégrité et aux questions de lutte contre le dopage pour couvrir les frais d'organisation de ces séances.

Nous vous remercions de votre soutien continu et, en particulier, de vos efforts pour garantir une mise en œuvre harmonieuse du nouveau concept de formation destiné aux compétitions juniors à partir de la saison 2023/24.

Nous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

U E F A



Theodore Theodoridis
Secrétaire général

Copie

- Comité exécutif de l'UEFA
- Membres européens du Conseil de la FIFA
- FIFA, Zurich